

PARTENAIRES POUR UN MONDE PLUS JUSTE



Définition : Le partenariat est une relation dans laquelle au moins deux parties ayant des objectifs compatibles s'entendent pour travailler dans un esprit de réciprocité.

Ce cahier concerne autant ceux qui sont à la recherche d'un partenaire que ceux qui l'ont déjà identifié. En effet, le partenariat se vit dans la durée : trouver un partenaire n'est qu'une première étape, mettre en place le partenariat prend du temps...

Aujourd'hui, le mot « partenariat » est repris par des milieux et dans des contextes si différents qu'il est parfois difficile de comprendre cette notion. Or, la réussite du voyage sera étroitement liée à la qualité du partenariat construit avec les populations que les jeunes iront rencontrer.

De plus la réussite d'un partenariat est conditionnée par la mise en œuvre d'un certain nombre d'éléments (connaissance réciproque, confiance, travail dans la durée, coresponsabilité...).

Mais « générosité » ne dit pas nécessairement projet utile ou pertinent pour les populations rencontrées, voire les jeunes eux-mêmes ! Il est important qu'ils prennent le temps de s'informer sur le pays choisi pour prendre conscience des réalités et des problématiques. Une fois cette démarche accomplie, les envies et savoir-faire du groupe clairement définis, il sera plus facile de définir les contours d'un projet concret et réaliste. Les types d'actions peuvent être très divers : échange culturel, animation, action environnementale ou de service, découverte de projets locaux dans une perspective de témoignage au retour, apprentissage de certaines techniques artisanales ou agricoles...

Il s'agit toujours de rester humble et réaliste dans ses ambitions : sur un projet de quelques semaines, ce sera surtout l'occasion pour les jeunes de découvrir sur le terrain comment une communauté locale est actrice à son échelle de changement social.

Pour ces raisons, il est déterminant de s'insérer dans un projet déjà existant, mené par une association ou une communauté locale. Choisir le partenaire sera donc une étape essentielle à la réussite du projet : quels sont les types de projets qu'il mène dans son pays ? Quelles sont les valeurs qui l'animent ? Quelles actions sont possibles en commun ?

AVANT

1. POURQUOI UN PARTENAIRE ?

La démarche de vivre un projet incluant une dimension de solidarité vient souvent d'un élan de générosité, d'un besoin « d'aider » ou encore de l'envie de découvrir tel ou tel pays.

2. QU'EST-CE QU'UN PARTENAIRE ?

Le partenaire est le collaborateur direct sur le terrain du pays de destination. **On entend par partenaire, une association, une structure locale, une communauté, avec laquelle on établit des liens réguliers pour bâtir un projet commun.** Il n'est pas une personne isolée ou un particulier : le partenariat est bien l'alliance, le contrat (plus ou moins formalisé) entre deux organisations. Il existe souvent des associations en France représentantes ou assurant la promotion de la structure partenaire dans le pays ; le risque est alors de vouloir construire le partenariat uniquement avec cette association en France (référentiel culturel commun, vitesse de réponse parfois plus rapide, rencontres physiques possibles, etc.). Pour autant, il est primordial d'établir une relation directe avec la structure avec laquelle les jeunes vont agir et vivre.

La réussite du projet de l'équipe dépendra du sérieux du partenaire, de la pertinence de ses actions et de son implication locale. Malheureusement toutes les « associations » françaises et étrangères travaillant dans les pays du Sud et de l'Est ne répondent pas forcément aux critères de partenariat.

LE PARTENARIAT POUR LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE

Le CCFD-Terre Solidaire soutient dans les pays du Sud et de l'Est des acteurs de développement, groupes organisés d'hommes et de femmes au sein des sociétés civiles qui souhaitent prendre en charge leur destin, transformer leurs réalités. Connaisseurs de leurs environnements socio-économiques, politiques et culturels, comme de leurs réels besoins, ce sont ces partenaires qui mènent des actions de développement adaptées.

Ainsi, pour le CCFD-Terre Solidaire, les fondamentaux du partenariat sont : le partenaire est une organisation ou un groupe organisé de personnes ; le CCFD-Terre Solidaire soutient des initiatives qui s'inscrivent sur des dynamiques collectives ; la demande doit venir des organisations locales ; l'organisation partenaire partage avec le CCFD-Terre Solidaire une vision globale du développement ; le partenariat se construit dans le temps sur la découverte mutuelle, l'identification des convergences et le respect réciproque.

3. TROUVER LE PARTENAIRE ADÉQUAT

Pour trouver un partenaire, il faut d'abord faire jouer son réseau associatif local... Il peut arriver de trouver des « partenaires » sur internet qui, a priori, ont l'air d'être pertinents (avec des objectifs clairs et valables) mais qui, après quelques recherches, peuvent conduire vers des structures peu recommandables. Ne soyons pas dupes : il existe une forme de « marché » de la solidarité, avec des acteurs peu scrupuleux. Les jeunes auront intérêt à croiser leurs informations sur leur partenaire identifié avec des structures de type CCFD-Terre Solidaire, France volon-

naires, Scouts et guides de France, Étudiants et développement, Délégation catholique pour la coopération, Terre des hommes, etc. Les jeunes doivent prendre le temps de bien connaître l'association qui va devenir leur partenaire ; vérifier l'existence, le champ d'action, les contacts de leur partenaire, car une fois sur place, il sera trop tard.

4. METTRE EN PLACE LE PARTENARIAT

Le groupe de jeunes que vous accompagnez a trouvé un partenaire. Il s'agit désormais de « construire » un partenariat solide et transparent afin que le projet aboutisse dans les meilleures conditions.

Voilà quelques étapes et conseils pour la mise en place d'un partenariat de qualité.

Bien se connaître

Le partenariat sera d'autant plus simple et constructif que les deux partenaires se connaîtront bien. La connaissance mutuelle pourra prendre forme si l'on prend le temps de se présenter réciproquement, et cela bien au-delà des simples activités menées de part et d'autre ou compétences de chacun. La relation va s'installer dès le premier échange. Évitions de commencer par un « de quoi avez-vous besoin », ou « voilà ce que nous pouvons vous apporter », mais bien par « voilà qui nous sommes ; et vous ? ».

Par ailleurs, dès la phase de préparation, il est important que le groupe puisse être en contact avec les jeunes ou d'autres membres de l'association ou du village sur place et pas uniquement avec le correspondant au sein de la structure partenaire. En effet, l'échange et la rencontre interculturelle se vivent bien mieux au sein d'une même génération, et il y a plus de chances que le projet soit pérenne par l'implication active des jeunes de la localité où l'on se rend.

IL EST DÉTERMINANT DE S'INSÉRER DANS UN PROJET DÉJÀ EXISTANT, MENÉ PAR UNE ASSOCIATION OU UNE COMMUNAUTÉ LOCALE.

QUE LA RÉCIPROCITÉ RESTE LE MOT D'ORDRE DE L'ÉCHANGE.

Fixer les objectifs

Pour mener à bien une action commune, les deux partenaires vont se fixer des objectifs communs avec lesquels chacun est en accord. Il s'agit ensuite de définir les rôles et de fixer des objectifs respectifs que chacun connaîtra afin de mieux pouvoir se comprendre et se respecter mutuellement. Le fait d'avoir des objectifs distincts n'est pas contradictoire. Les réalités de chacun sont différentes, de même que les enjeux et priorités.

À titre d'exemple : l'objectif commun pourrait être l'échange au travers de l'animation, par des jeunes Français et Sénégalais, d'un centre pour enfants défavorisés. Un des objectifs propre aux Sénégalais pourrait être de mobiliser de jeunes animateurs sénégalais au travers de cet échange tandis que celui des jeunes Français serait de vivre une vie d'équipe. Ainsi, si le partenaire sait que les jeunes Français veulent vivre une vie d'équipe, il pourra prévoir de les aider à mettre cet objectif en œuvre. Pour partager clairement les objectifs et modalités du projet, une convention de partenariat peut être établie (cf. fiche pédagogique 11, sur www.visapourlevoilage.org).

Le groupe pourra au fil du temps (et en particulier dans une phase de bilan, cf. cahier 5) faire référence à ces objectifs, en mesurer les écarts avec les résultats, acter des modifications, leurs origines, constater l'évolution du projet initial.

Jouer la réciprocité

(Définition, extrait de la note technique du programme JSI)
La réciprocité existe lorsqu'il y a apports mutuels au projet de chacune des parties impliquées dans le partenariat. Il est important que chacun contribue à la hauteur de ses moyens à l'accueil, la rencontre des cultures mais aussi à l'hébergement, la prise en charge matérielle et/ou financière de certains travaux, de certaines matières d'œuvre.

La réciprocité s'exprime également dans le dynamisme partagé, dans la cogestion et la transparence : le projet est défini par l'ensemble des partenaires concernés, les décisions sont prises en commun, les réorientations comme les évaluations et suivi sont réalisés en commun. Un processus d'apprentissage des échanges peut être nécessaire.

PROGRAMME « JEUNESSE - SOLIDARITÉ INTERNATIONALE » OU JSI

Le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) soutient depuis 1997 les jeunes de 15 à 25 ans dans le cadre d'un programme intitulé « Jeunesse - Solidarité internationale » (JSI), engagés dans la réalisation d'actions de solidarité internationale dans les pays de la zone de solidarité prioritaire - ZSP (pays d'Afrique, Maghreb, Madagascar, Caraïbes, Pays du Mékong, Liban, Palestine) ou dans un projet d'accueil de jeunes du Sud en France.

Les objectifs du programme JSI :

- favoriser les actions de solidarité internationale,
- encourager les échanges de jeunes,
- développer l'éducation au développement et à la citoyenneté internationale.

(Il existe également le programme « Ville Vie Vacances - Solidarité internationale » ou VVVS).

Communiquer clairement

Communiquer de façon claire avec le partenaire dès le départ est essentiel pour limiter les éventuels malentendus sur place. Pour cela, les jeunes doivent savoir exactement ce qu'ils veulent, définir une liste de questions précises et détaillées (parfois même délicates) pour lesquelles ils attendent des réponses.

Ils doivent également être capables de s'exprimer franchement sur des propositions qui ne correspondent pas à leurs aspirations. Si l'objectif du projet, par exemple, est l'échange et la rencontre, vous pouvez refuser la suggestion de construction et de financement de salles en donnant vos raisons.

Diversifier les moyens de communication

Les jeunes en France ont tendance à beaucoup utiliser internet comme moyen unique de communication (accessible, rapide, bon marché). Au Sud, on a aussi accès à internet au cybercafé (coût de la connexion et des déplacements).

Proposer de fixer des rendez-vous internet pour les échanges de mails, utiliser le chat (enregistrement des conversations), facebook (par exemple, constituer un profil pour les deux équipes et échanger par ce biais-là).

Téléphone et SMS ! Au Sud, les personnes ont pour l'immense majorité un numéro de portable (rechargeable à la demande), excellent moyen pour contacter son partenaire. Pensez au décalage horaire, et éventuellement, à s'accorder sur un horaire.

Chacun ses priorités

Pour diverses raisons, la notion de temps n'est pas toujours la même pour tout le monde. Il y a ainsi de fortes chances pour que les jeunes passent par des phases de frustration, dans l'attente désespérée des réponses de leur partenaire. Cela peut être dû à cette perception différente du temps, mais également à d'autres facteurs qu'il est intéressant



fonction des besoins et des réalités des uns et des autres. La rencontre interculturelle a toute son importance à ce moment (cf. cahier 3). Attention en particulier à la façon d'exprimer ses mécontentements, ses désaccords ; pour des raisons culturelles, le ton est souvent important, ainsi que le contexte (pas en public, pas nécessairement de manière frontale...). Ces « codes » sont utiles à connaître avant le départ car d'une part ils sont spécifiques à chaque communauté, et d'autre part leur non-respect pourrait bloquer la situation.

APRÈS

6. PROLONGER L'ACTION

Le partenaire est partie prenante de l'évaluation du projet durant tout son déroulement (préparation, réalisation, bilan). Il est autant un acteur de cette aventure que les jeunes et son avis est essentiel. Ainsi, de retour en France, tout n'est pas fini : témoignages, actions d'éducation à la solidarité en France, les pistes d'engagement pour les jeunes sont nombreuses (cf. cahier 5 « Revenir... s'y préparer pour continuer »). Il est également nécessaire de définir quelle suite donner à cette relation partenariale ; garder contact, pourquoi, comment... ? Pourquoi ne pas envisager par exemple la réciprocité jusqu'à un voyage « dans l'autre sens » ?

d'avoir en tête, en particulier le fait que ce projet n'est peut-être pas une priorité pour le partenaire alors que c'est peut-être le point fort de l'année pour les jeunes.

Chacun sa notion de l'engagement

La frustration arrive aussi dans l'autre sens. Quand un groupe contacte différentes associations pour trouver un partenaire et qu'elle s'engage avec l'une, il est important d'informer les autres associations qu'elle ne souhaite pas aller plus avant dans le partenariat. Dans tous les cas, il faut être vigilant à ne pas générer de frustration par ce qui pourrait être perçu comme un engagement.

PENDANT

5. PENDANT LE SÉJOUR

Une fois sur place, le partenariat est vécu au jour le jour. Il s'agit les premiers jours de prendre le temps de la rencontre et de l'échange, pour mettre en place un fonctionnement commun, plutôt que de se lancer tout de suite dans l'action. Et tout au long du séjour, il est indispensable de communiquer, faire régulièrement le point, afin que les deux parties soient en phase tout au long du séjour. Si certaines choses n'ont pas été bien comprises avant l'arrivée, il est encore temps de les réajuster en